

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE NAWA » en abrégé « SCI NAWA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX SIDECI-SICOGI, lot 1, ilot 1, Lot 1, Ilot 1

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 25/01/2023 reçus par Me KONAN ATTIN MATHIEU , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 01/02/2023, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE NAWA » en abrégé « SCI NAWA »

Objet : - L'acquisition et la mise en valeur de tous immeubles bâtis ou non bâtis;

- L'acquisition par voie d'apport ou d'achat, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, la location, la gérance de tous biens immobiliers pour son propre compte;

- La répartition des constructions édifiées ou acquis, en jouissance d'abord, puis en pleine propriété par voie d'attribution à la dissolution de la société ou en cas de partage ou jusqu'au partage, la gestion, l'administration, l'entretien desdits immeubles;

- Le cautionnement hypothécaire de ses membres afin de garantir les emprunts qu'il pourront contracter individuellement ou sous une forme quelconque auprès des particuliers ou d'établissement de crédit, soit à titre de prêts principaux, soit de prêts complémentaires, en vue de procurer à la société les fonds nécessaires à la réalisation de son objet;

- L'obtention, le cas échéant de toute ouverture de crédit, tous emprunts ou facilités de caisse;

- Et Généralement toutes opérations de nature à

faciliter les objectifs qui viennent d'être définis, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la Société.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

- Le cautionnement hypothécaire de ses membres afin de garantir les emprunts qu'il pourront contracter individuellement ou sous une forme quelconque auprès des particuliers ou d'établissement de crédit, soit à titre de prêts principaux, soit de prêts complémentaires, en vue de procurer à la société les fonds nécessaires à la réalisation de son objet;

- L'obtention, le cas échéant de toute ouverture de crédit, tous emprunts ou facilités de caisse;

- Et Généralement toutes opérations de nature à faciliter les objectifs qui viennent d'être définis, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la Société

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAUX SIDECI-SICOGI, lot 1, ilot 1, Lot 1, Ilot 1

Dirigeant(s) M NASSIF NASSIF BEJJANI
(ADMINISTRATEUR), M GOUSSOUB KHALIL HABIB
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B42-00012 du 20/02/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11322/GTCA/RC/2023 du 20/02/2023

